

Journée d'opposition du Bloc Québécois :

Le temps presse pour revoir les cibles d'immigration!

Québec, le 12 février 2024 – Le Bloc Québécois a profité de sa journée d'opposition du 8 février pour déposer une motion sur l'immigration demandant au premier ministre Trudeau de consulter ses homologues du Québec, des provinces et des territoires sur leur capacité d'accueil respective. La motion fixe également une échéance de 100 jours au gouvernement pour qu'il dépose un plan de révision des cibles d'immigration respectant les capacités d'accueil qui auront été ainsi déterminées.

« Considérer des cibles d'immigration uniquement en termes d'objectifs chiffrés ou de main-d'œuvre, c'est courir droit à l'échec : c'est faire abstraction de l'élémentaire dimension humaine, du fait que ces personnes, ces familles, cherchent à accéder à une vie meilleure pour elles et pour leurs enfants. Ayons la présence d'esprit de leur éviter d'amères déceptions en nous assurant de disposer des logements et des ressources nécessaires, telles que l'apprentissage du français pour les accueillir convenablement. Et la seule façon logique de procéder, c'est qu'Ottawa consulte le Québec, les provinces et les territoires, et qu'il établisse ensuite les cibles d'immigration en fonction de leur capacité d'accueil respective », signale la députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola.

« Le Québec est généreux et accueillant : les nouveaux arrivants ont droit à des conditions de vie et une intégration de qualité. Jusqu'à récemment, il était presque tabou d'aborder les limites de notre capacité d'accueil. La réalité nous a durement rattrapés et tous conviennent maintenant qu'on doit respecter ces limites afin de s'assurer d'une immigration réussie. C'est pourquoi nous enjoignons les élus de tous les partis représentés au Parlement à appuyer notre motion, et le gouvernement fédéral à agir de façon responsable et à consulter ses homologues pour établir des cibles d'immigration respectueuses et réalistes », ajoute l'autre élue bloquiste de la région, Caroline Desbiens, députée de Beauport-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans-Charlevoix.

Voici le libellé de la motion déposée par le Bloc Québécois :

Quel la Chambre :

a) rappelle son vote unanime du 1er novembre 2023 demandant au gouvernement « de revoir ses cibles d'immigration dès 2024, après consultation du Québec, des provinces et des territoires, en fonction de leur capacité d'accueil, notamment en matière de logement, de soins de santé, d'éducation, de francisation et d'infrastructures de transport, le tout dans l'objectif d'une immigration réussie »;

b) demande au premier ministre de convoquer une rencontre avec ses homologues du Québec, des provinces et des territoires afin de les consulter sur leur capacité d'accueil respective;

c) demande au gouvernement de déposer en Chambre, d'ici 100 jours, un plan de révision des cibles fédérales d'immigration dès 2024 en fonction de la capacité d'accueil du Québec, des provinces et des territoires.

– 30 –

Source :

David Rompré, directeur de bureau
Julie Vignola, députée
418 717-5462

Sébastien Aubry, attaché de presse
Caroline Desbiens, députée
581 307-8209